



Délibération n° DEL_2026_105

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 1 OCTOBRE 2026)**

Date de convocation :

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 30
Nombre de délégués votants : 32
Nombre de pouvoirs : 2

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 01 octobre 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BONNEMASON Bernard, M. BOUSQUET Michel, M. LOUSTAU Christian, Suppléant de M. Jean-Luc BRAUD, M. BUNEL Marcel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. CAZANAVE Patrick, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme GRISMONDI Muriel, M. LAMAGNERE Gérard, Mme LASIERRA Hélène, M. LASSALLE Christian, M. MARTIN Fernand, Mme MAYSOUNABE Amandine, M. MONTOULIEU Jean, Mme MOULAT Monique, Mme MOURASSE Léa, Mme PAQUOT Christine, M. PARADAS SAEZ Andy, M. PLAA Grégory, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. ROTH Patrick, Mme SANCHOU Alexandra, M. SARRAILH Gérard, M. SASSOUBRE Guy

Pouvoirs :

M. ESQUER Philippe donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
Mme MORTIAU Carole donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Absents ou excusés :

Mme OMPRARET Fabienne

Secrétaire de séance : M. DESSEIN Michaël

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR : Mme MOULAT Monique, Vice-Présidente en charge du développement économique et de l'attractivité territoriale

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Il est exposé aux membres du Conseil communautaire les différents dossiers de subventions de fonctionnement pour l'année 2026, présentés par nos partenaires et les associations, au titre des politique de développement économique, d'agriculture, de pastoralisme et de circuits courts de la Communauté de communes.

Partenaires bénéficiaires

Montant alloué

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Pau Pyrénées	390,00 €
Association des Eleveurs Transhumants des Vallée Béarnaises (AETVB)	3 105,42 €
Collectif Fermier 64	75,00 €

Mangez Béarnais	450,00 €
Ossau Pro	3 000,00 €
Initiative Béarn	1 500,00 €
Mission Locale	13 500,00 €
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Ouest-Béarn	6 575,00 €

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des demandes de subventions est annexé au présent rapport, détaillant les objets de chaque structure, leur budget prévisionnel pour l'année 2026 et les montants de subventions déjà versés au titre des années précédentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- ATTRIBUE ET AUTORISE** à verser les subventions aux partenaires et aux associations, comme indiqué ci-dessus ;
- PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 de la Communauté de communes ;
- DONNE** pouvoir au Président pour verser les subventions signer tous les documents relatifs à ces projets.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON



Jean-Paul CASAUBON
CCVO - Monsieur le Président
2 oct. 2026